

La région forestière nationale Argonne

1 - Présentation de la région

1.1 - Généralités

L'Argonne s'étend sur trois départements : les Ardennes, la Marne et la Meuse. Le taux de boisement est plus élevé dans la Marne que dans les deux autres départements. L'Argonne est partagée entre deux régions administratives, la Champagne-Ardenne et la Lorraine.

Cette région est formée de plateaux et collines entrecoupés de vallées profondes, d'altitude comprise entre 100 et 300 m environ. Elle est située à la limite de deux zones phytogéographiques, le domaine atlantique à l'ouest et le domaine médio-européen à l'est.



Sommaire

1 – Présentation de la région	1
1.1 – Généralités	1
1.2 – Climat	1
1.3 – Géologie	2
1.4 – Relief et hydrographie	2
2 -Forêt et paysage	2
2.1 – Couverture et utilisation du sol	2
2.2 – Types nationaux de formation végétale	3
2.3 – Répartition des feuillus et des conifères	3
2.4 – Répartition par catégorie de propriété	3
2.5 – Milieux forestiers	4
3 – Écologie forestière	5
3.1 – Typologie des stations forestières	5
3.2 – Sols forestiers	5
3.3 – Végétation	7
3.4 – Indices trophiques et hydriques	10
3.5 – Indices stationnels	10
4 –Bibliographie	13
5 -Adresses utiles	13
6 – Annexes	14

555 ARGO	NNE	Relevés	Surfac	e (ha)	Taux de
Département	Date*	écologiques	boisée	totale	boisement
Ardennes	1998	165	15 313	35 795	42,8 %
Marne	1997	131	13 119	18 746	70,0 %
Meuse	1991	189	21 432	45 243	47,4 %
Ensemble de la	région	485	49 865	99 784	50,0 %

^{*} année de référence des levers au sol du dernier inventaire départemental Surfaces boisées et taux de boisement par département de l'Argonne

1.2 - Climat

C'est un climat atlantique à influences continentales. La température moyenne annuelle est comprise entre 9 °C et 10 °C. Le climat est caractérisé par de fréquentes gelées

printanières tardives et la présence de brouillard (de l'ordre de 40 jours par an). La moyenne des précipitations annuelles est comprise entre 700 et 900 mm.

1.3 - Géologie

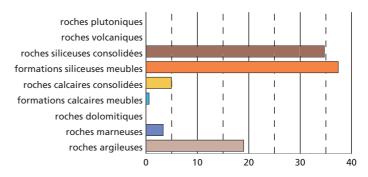
La région est constituée de gaize du Crétacé (Cénomanien inférieur) reposant sur l'argile du Gault (Albien supérieur) et donnant par altération des formations superficielles siliceuses plus ou moins épaisses.

La gaize est une roche sédimentaire marine caractéristique de l'Argonne, elle est constituée de quartz et de silice et contient très peu d'argile d'où une grande pauvreté en éléments minéraux et une tendance à la podzolisation.

Des placages de limons sur les plateaux se superposent et masquent souvent les substrats géologiques sous-jacents.

Les colluvions et alluvions de l'ère quaternaire se sont accumulés dans les dépressions et les vallées. Sont présents aussi, à l'est, les calcaires du Barrois, dont les débris ont été transportés par l'eau. Des sables verts (Albien inférieur) avec des lentilles d'argile apparaissent localement sur les collines périphériques.

Sur les relevés de l'IFN, le substratum géologique est constitué en majorité de formations siliceuses meubles (37 %), de roches siliceuses consolidées (35 %) et de roches argileuses (19 %).

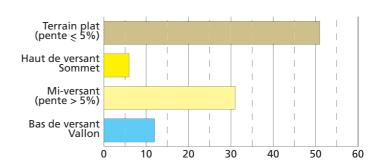


Fréquence relative des formations géologiques (en % de la surface forestière de production)

1.4 - Relief et hydrographie

Cette région présente un relief de plate-formes limitées par des côtes bordant des dépressions plus ou moins humides.

La vallée de l'Aisne coule du sud vers le nord en longeant l'Argonne du côté ouest tandis que l'Aire coule à l'est avant de traverser le massif au nord pour se jeter dans l'Aisne. L'autre affluent, la Biesme, coule au centre de l'Argonne dans une faille.



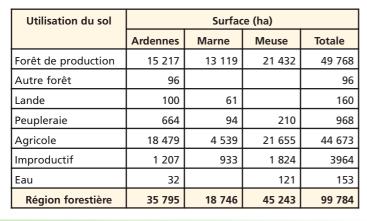
Topographie (en % de la surface forestière de production)

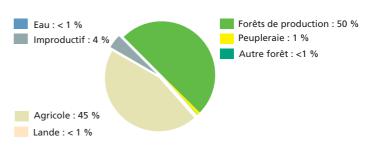
2 - Forêt et paysage

2.1 - Couverture et utilisation du sol

Le paysage est très vallonné et présente souvent des replats successifs le long des pentes avec des dépressions plus ou moins humides suivant les conditions de drainage. Les versants abrupts se trouvent sur les matériaux résistant à l'érosion (calcaire, gaize dure). En Argonne, la forêt occupe plus de la moitié de la surface totale qui avoisine 100 000 ha. La surface des peupleraies représente 1 %, elles sont surtout présentes en bordure nord du massif et en limite de la Champagne humide. Le taux de boisement est plus élevé dans la Marne, mais la surface boisée est

plus importante dans la Meuse et les Ardennes. La première guerre mondiale (1914-1918) a fortement marqué le paysage et les traces des batailles qui ont eu lieu dans la campagne argonnaise sont encore visibles. L'appauvrissement de la forêt étant dû à l'exploitation des arbres mitraillés de la réserve de taillis sous futaie et à celle du taillis pour le bois de chauffage, des enrésinements massifs ont été réalisés à partir de 1930 et surtout après 1955 avec les aides financières amenées par le Fonds Forestier National pour reconstituer les peuplements forestiers.





Usage du sol (en % de la surface de la région forestière)

2.2 - Types nationaux de formation végétale

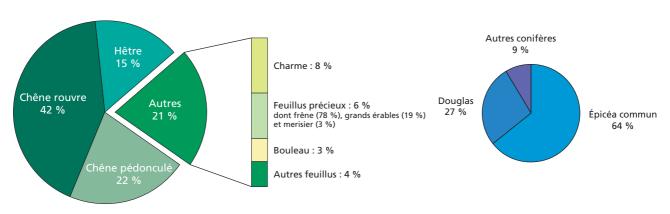
Les mélanges futaies-taillis représentent encore plus de 50 % des surfaces boisées. Les futaies sont majoritairement feuillues et sont rencontrées plus fréquemment en forêt relevant du régime forestier, sauf dans la Marne où les conifères représentent 55 % de la surface de futaie (cf. carte page 4). La rubrique 'Autres' regroupe les boisements morcelés, les peuplements de fond de vallée, les taillis et les boisements lâches ou isolés.



Types de peuplements forestiers (en % de la surface boisée)

2.3 - Répartition des feuillus et des conifères

Les feuillus représentent 78 % de la surface boisée (39 000 ha) et les conifères 22 % (11 000 ha). Les feuillus précieux sont composés de frênes (78 %), de grands érables (19 %) et de merisiers (3 %).



Essences principales feuillues (en % de la surface de feuillus) et résineuses (en % de la surface de résineux)

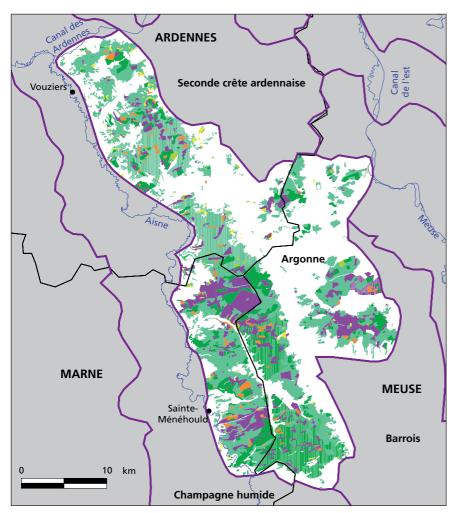
2.4 - Répartition par catégorie de propriété

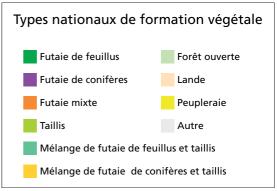
Les forêts relevant du régime forestier représentent 60 % de la surface boisée (près de 30 000 ha) sur l'ensemble de la région forestière, avec une proportion quasi égale entre les forêts domaniales et communales. La proportion de forêts relevant du régime forestier est plus élevée dans la Meuse que dans les autres départements (80 % de la surface boisée dans ce département) telles les forêts d'Argonne, de Beaulieu et de Lachalade.



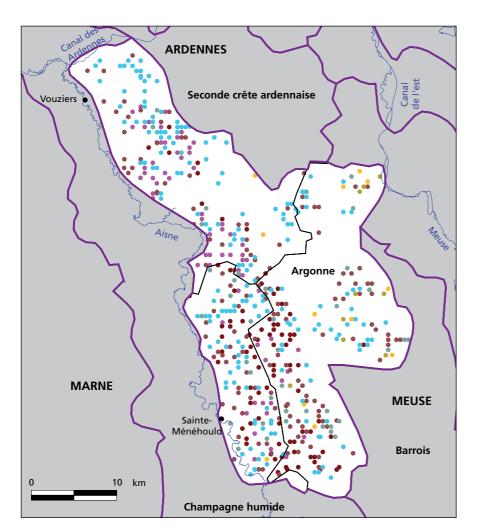
Surface boisée par catégorie de propriété et par département (en milliers d'hectares)

Type de p	ropriété		Surfac	e (ha)	
		Ardennes	Marne	Meuse	Totale
Relevant du régime	domaniale	3 911	2 689	7 482	14 083
forestier	communale	2 752	3 333	9 597	15 682
Total releva	ant du régime forestier	6 663	6 022	17 079	29 764
Privée		8 554	7 097	4 353	20 004
	Total Privée	8 554	7 097	4 353	20 004
	Région forestière	15 217	13 119	21 432	49 768





Carte de répartition des types nationaux de formation végétale de l'Argonne



4



Carte de répartition des types de sols de l'Argonne

2.5 - Milieux forestiers

L'auteur du catalogue des types de stations forestières (MULLER, 1993) donne dans son ouvrage un historique de la typologie des stations forestières en Argonne résumé ci-dessous :

- une première esquisse des groupements végétaux forestiers a été réalisée par R. GAUME (1943 et 1944) qui décrit principalement la chênaie et l'aulnaie avec leur cortège floristique associé;
- dès 1961, DUCHAUFOUR établit une typologie de stations forestières dans la forêt de la Contrôlerie (580 ha) appartenant à l'Engref. Il distingue alors six types de forêts :
 - * l'aulnaie-frênaie sur sols à gley et hydromull comportant des espèces hygrophiles,
 - * la chênaie hygrophile sur sol lessivé à gley ou pseudogley à mull eutrophe,
 - * la chênaie-hêtraie à charme sur sol colluvial avec deux variantes suivant le type d'humus,
 - * la hêtraie-chênaie de pente, sur ranker d'érosion des hauts de versant à pente forte, très pauvre sur le plan floristique,
 - * la hêtraie-chênaie acidiphile, sur sols faiblement podzolisés, à moder,
 - la chênaie-hêtraie xérophile, en exposition sud, sur podzol à mor;
- en 1975, J. TIMBAL publie une étude sur la forêt domaniale de Beaulieu où il distingue quatre groupements végétaux marqués par une acidité décroissante dans les hêtraies acidiphiles.

Toutes ces études sont réalisées sur des zones limitées et ne tiennent pas compte des zones de transition avec les plateaux calcaires d'un côté et la Champagne humide de l'autre.

Les **chênes pédonculé et rouvre** sont les essences principales sur 63 % de la surface forestière de l'Argonne, soit sur 25 000 ha environ. Dans ces chênaies, les espèces les plus fréquemment rencontrées dans les relevés de l'IFN sont les suivantes : le charme, le bouleau et le noisetier. Ils constituent généralement le sous-étage des mélanges futaie-taillis.

Espèces arborées forestières	Autres ligneux	Herbacée et <i>mousses</i>
Chêne rouvre	Ronce	Polytric élégant
Charme	Lierre	Fougère aigle
Bouleau verruqueux	Houx	Canche flexueuse
Hêtre	Chèvrefeuille des bois	Laîche des bois
Noisetier	Myrtille	Molinie bleue
Chêne pédonculé	Rosier des champs	Canche cespiteuse
Tremble	Genêt à balais	Atrichie ondulée
Frêne commun	Aubépine monogyne	Luzule des bois
Merisier	Aubépine épineuse	Fougère mâle
Érable sycomore	Framboisier	Jonc

N.B.: par ordre décroissant du nombre de relevés comportant l'espèce. Attention les relevés sont effectués en toute saison. Une étude tenant compte de la saison donnerait peuêtre une liste différente pour les herbacées.

3 - Écologie forestière

3.1 - Typologie des stations forestières

Le catalogue des types de stations forestières réalisé par Serge MULLER, Pierre HOREMANS et Anne MADESCLAIRE (1993) est réalisé sur un territoire plus vaste que celui des études précédentes mais axé prioritairement sur l'Argonne centrale (près de 500 relevés effectués).

Les types de stations définis sont au nombre de 20 (avec les sous-types) :

- l'aulnaie-frênaie sur alluvions dans les vallées (A) ;
- la chênaie-pédonculée hydromorphe dans les vallons ou les collines périphériques (B1 avec deux variantes et B2, selon le type d'humus);
- la hêtraie-chênaie sessiliflore des plateaux et collines (cinq types définis par le substrat et numérotés de C1 à C5, puis subdivisés en sous-types en fonction de l'exposition, du sol et du niveau trophique).

Un guide pour l'identification des stations et le choix des essences est en cours de réalisation avec la participation des deux régions administratives concernées (à paraître fin 2007). Il étudie l'ensemble de la région forestière nationale et propose un découpage en 18 unités stationnelles en fonction de la topographie et du niveau hydrique sur un premier niveau, du matériau pédologique et du niveau trophique ensuite.

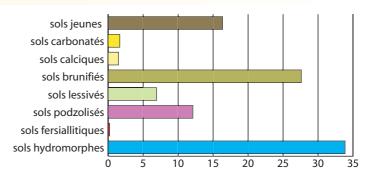
3.2 - Sols forestiers

Les sols les plus fréquents sont les sols de type hydromorphe (34 %), puis les sols brunifiés (28 %), les sols jeunes (16 %) et les sols podzolisés (12 %).

50 % des sols présentent des traces d'hydromorphie et 17 % des sols sont très hydromorphes à faible profondeur (8 % en surface et 9 % à moins de 35 cm de profondeur).

Les sols sont généralement profonds (63 % ont plus de 64 cm de profondeur et 30 % entre 35 et 64 cm de profondeur).

18 % des placettes sont très caillouteuses (plus de 54 % de cailloux dans le sol ou d'affleurements rocheux sur la placette).

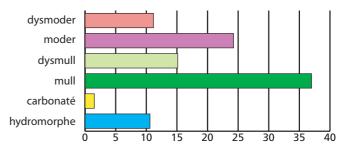


Types de sols regroupés (en % de la surface forestière de production)

52 % des humus sont de type mull (37 % de type eumullmésomull et 15 % de type dysmull-oligomull).

35 % des humus sont de type moder (24 % de type moderhémimoder et 11 % de type dysmoder-mor).

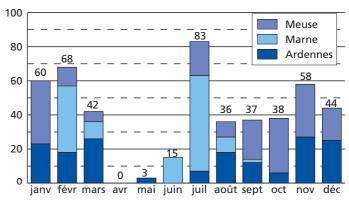
2 % des humus sont carbonatés et 11 % sont hydromorphes.



Types d'humus (en % de la surface forestière de production)

3.3 - Végétation

La saison ayant une incidence certaine sur le nombre et l'abondance des espèces recensées, le graphique suivant permet de voir la répartition des relevés par mois. Les inventaires forestiers étant départementaux, la répartition du nombre de relevés par mois est différente dans chacun des trois départements. Le nombre de relevés très faible en avril, mai et juin n'a pas permis une bonne notation des espèces vernales qui disparaissent en juillet (ficaire par exemple).



Nombre de relevés par mois et par département

Les espèces rencontrées le plus souvent dans les relevés de l'IFN sont les suivantes (fréquence en % du nombre de relevés) :

Arbres (49 taxons rec	ensés)	%
Carpinus betulus	Charme	61
Betula pendula	Bouleau verruqueux	59
Quercus petraea	Chêne sessile	57
Fagus sylvatica	Hêtre	55
Corylus avellana	Noisetier coudrier	44
Quercus robur	Chêne pédonculé	29
Populus tremula	Tremble	25
Fraxinus excelsior	Frêne commun	24
Picea abies	Épicéa commun	22
Prunus avium	Merisier	19

Ligneux non arborescents	s (33 taxons recensés)	%
Rubus	Ronce (Genre)	73
Hedera helix	Lierre	47
Ilex aquifolium	Houx	25
Lonicera periclymenum	Chèvrefeuille des bois	22
Vaccinium myrtillus	Myrtille	14
Cytisus scoparius	Genêt à balais	14
Crataegus monogyna	Aubépine monogyne	10
Rubus idaeus	Framboisier	10
Calluna vulgaris	Callune	10
Rosa arvensis	Rosier des champs	8

Herbacées et mousses (1	22 taxons recensés)	%
Polytrichum formosum	Polytric élégant	44
Pteridium aquilinum	Fougère aigle	31
Carex sylvatica	Laîche des bois	31
Deschampsia cespitosa	Canche cespiteuse	28
Molinia caerulea	Molinie bleue	25
Deschampsia flexuosa	Canche flexueuse	24
Dryopteris filix-mas	Fougère mâle	19
Atrichum undulatum	Atrichie ondulée	16
Juncus	Jonc (Genre)	15
Luzula sylvatica	Luzule des bois	15



Fréquence des espèces indicatrices du guide notées dans les relevés IFN (par groupe écologique et avec la fréqence en % obtenue en divisant le nombre de relevés où l'espèce a été trouvée par le nombre total de relevés ; liste par ordre alphabétique disponible en annexe).

Les espèces indicatrices du guide sur l'Argonne (à paraître) sont réparties en neuf groupes écologiques notés de A à G.

- A Plantes des milieux très acides Hyperacidiphiles
- B Plantes des milieux acides Acidiphiles
- C Plantes des milieux peu acides Acidiclines
- D Plantes des milieux neutres Neutrophiles

				Abo	ndance (9	%) *		
groupe	Nom français	Nom latin (Flore Forestière Française)	1	2	3	4	5	Total (%)
Α	Bourdaine	Frangula alnus	3,1	0,6				3,7
	Callune	Calluna vulgaris	4,8	3,7	1,0		0,2	9,7
	Canche flexueuse	Deschampsia flexuosa	8,9	12,2	2,5			23,6
	Dicrane en balai	Dicranum scoparium	3,9	1,4				5,4
	Laîche à pilules	Carex pilulifera	5,4	5,0	0,2			10,5
	Leucobryum glauque	Leucobryum glaucum	2,5	2,3				4,8
	Mélampyre des prés	Melampyrum pratense	0,8	0,2				1,0
	Molinie bleue	Molinia caerulea	3,5	13,8	4,1	2,3	0,8	24,6
	Myrtille	Vaccinium myrtillus	1,4	7,6	4,5	0,8		14,5
В	Chèvrefeuille des bois	Lonicera periclymenum	12,4	9,7	0,2			22,3
	Fougère aigle	Pteridium aquilinum	5,4	12,4	7,2	3,7	2,7	31,4
	Germandrée scorodoine	Teucrium scorodonia	8,7	5,2	0,4			14,3
	Houx	llex aquifolium	17,1	7,9				25,0
	Luzule blanche	Luzula luzuloides	2,9	1,2				4,1
	Luzule des bois	Luzula sylvatica	6,2	8,1	1,0			15,3
	Millepertuis élégant	Hypericum pulchrum	1,0	1,0				2,1
	Néflier	Mespilus germanica	0,6	0,6				1,2
	Polytric élégant	Polytrichum formosum	16,3	25,4	2,1			43,8
С	Atrichie ondulée	Atrichum undulatum	9,7	6,4				16,1
	Canche cespiteuse	Deschampsia cespitosa	8,5	16,3	2,7	0,2		27,7
	Fougère femelle	Athyrium filix femina	6,8	5,0	0,2			12,0
	Fougère mâle	Dryopteris filix-mas	9,3	9,1	0,4	0,2		19,0
	Galeopsis	Galeopsis tetrahit	3,5	1,7	0,4			5,6
	Luzule poilue	Luzula pilosa	5,8	6,0				11,8
	Oxalis	Oxalis acetosella	3,9	5,8	1,9	0,4		12,0
	Polystic dilaté	Dryopteris dilatata	5,0	0,8				5,8
	Polystic spinuleux	Dryopteris carthusiana	7,9	6,2	0,8			14,9
	Scrofulaire noueuse	Scrophularia nodosa	1,0					1,0
D	Aspérule odorante	Galium odoratum	1,7	5,0	0,8			7,4
	Brachypode des bois	Brachypodium sylvaticum	6,0	5,2	0,4			11,6
	Circée de Paris	Circaea lutetiana	2,5	2,5	0,2			5,2
	Euphorbe faux amandier	Euphorbia amygdaloides	0,2	0,6				0,8
	Faux fraisier	Potentilla sterilis	1,0	0,8				1,9
	Fétuque à feuilles de deux sortes	Festuca heterophylla	1,4	0,4				1,9
	Fraisier sauvage	Fragaria vesca	2,3	1,0				3,3
	Laîche des bois	Carex sylvatica	13,8	16,1	1,2			31,2
	Lamier jaune	Lamiastrum galeobdolon	2,7	7,0	2,1	0,4		12,2
	Mélique uniflore	Melica uniflora	0,8	1,0				1,9
	Millet diffus	Milium effusum	6,4	8,5	0,2			15,1
	Sceau de Salomon multiflore	Polygonatum multiflorum	1,2	0,8				2,1

^{* 1 :} présence faible (ou < 5 %) ; 2 : présence nette (ou 5-20 %) ; 3 : 25-50 % ; 4 : 50-75 % ; 5 : >75 %

Plantes des milieux riches en calcium – Neutrocalcicoles

				Abo	ndance (%	6) *		
groupe	Nom français	Nom latin (Flore Forestière Française)	1	2	3	4	5	Total (%)
Е	Benoîte commune	Geum urbanum	1,4	1,0				2,5
	Bugle rampante	Ajuga reptans	0,8					0,8
	Épiaire des bois	Stachys sylvatica	4,5	3,9	0,4			8,9
	Gouet tacheté	Arum maculatum	1,9	1,0				2,9
	Millepertuis velu	Hypericum hirsutum	2,5	0,6	0,2			3,3
	Ornithogale des Pyrénées	Ornithogalum pyrenaicum		0,2				0,2
	Parisette	Paris quadrifolia	0,8					0,8
	Primevère élevée	Primula elatior	2,9	0,8				3,7
	Véronique petit chêne	Veronica chamaedrys	0,2					0,2
F	Cardamine des prés	Cardamine pratensis	0,8	0,2	0,2			1,2
	Ficaire fausse renoncule	Ranunculus ficaria	0,8	0,8	0,2			1,9
	Gaillet gratteron	Galium aparine	0,6	0,6				1,2
	Géranium herbe à Robert	Geranium robertianum	2,7	2,3				5,0
	Groseillier rouge	Ribes rubrum	0,2					0,2
	Lierre terrestre	Glechoma hederacea	0,6	1,7	0,4	0,8		3,5
	Mnie ondulée	Plagiomnium undulatum	0,2	0,2				0,4
	Ortie dioïque	Urtica dioica	2,7	2,1	0,2			5,0
	Sureau noir	Sambucus nigra	0,2	0,2	0,2			0,6
G	Camérisier à balais	Lonicera xylosteum	0,6	0,4				1,0
	Clématite vigne blanche	Clematis vitalba	1,2	2,9	0,6			4,8
	Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	1,7	2,1	0,6			4,3
	Fusain d'Europe	Euonymus europaeus	0,4	0,2				0,6
	Mercuriale pérenne	Mercurialis perennis		0,4				0,4
	Prunellier	Prunus spinosa	1,4	1,9	0,2			3,5
	Troène	Ligustrum vulgare	2,9	2,1	0,4			5,4
	Viorne lantane	Viburnum lantana	0,4	0,4				0,8
Н	Angélique sauvage	Angelica sylvestris	0,4	0,2				0,6
	Cirse maraîcher	Cirsium oleraceum	1,9	0,2		0,2		2,3
	Eupatoire chanvrine	Eupatorium cannabinum	1,7	1,0	0,2			2,9
	Laîche des marais	Carex acutiformis	0,2					0,2
	Laîche espacée	Carex remota	1,0	2,7				3,7
	Laîche pendante	Carex pendula	5,0	4,8	0,2			9,9
	Oseille sanguine	Rumex sanguineus	1,4	0,2	0,2			1,9
	Reine des prés	Filipendula ulmaria		0,2	0,2			0,4
I	Laîche des rives	Carex riparia	0,8					0,8
	Lysimaque des bois	Lysimachia nemorum	0,2					0,2

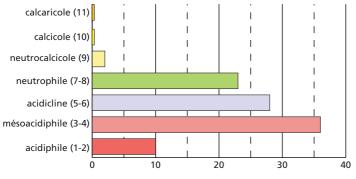
^{* 1 :} présence faible (ou <5 %) ; 2 : présence nette (ou 5-20 %) ; 3 : 25-50 % ; 4 : 50-75 % ; 5 : >75 %

3.4 - Indices trophiques et hydriques révélés par la végétation

La végétation révèle une dominance des stations à niveaux trophiques de types: mésoacidiphile (36 %), acidocline (29 %), neutrophile (23 %), acidiphile (10 %).

Le niveau hydrique est le plus souvent de type hygrocline (44 %) ou de type mésophile (42 %) Les milieux secs représentent 13 % de la surface boisée.

xérophile (6-7)



mésophile (5) hygrocline (3-4) hygrophile (1-2)

Groupes trophiques (en % de la surface boisée)

20 Groupes hydriques (en % de la surface boisée)

30

60

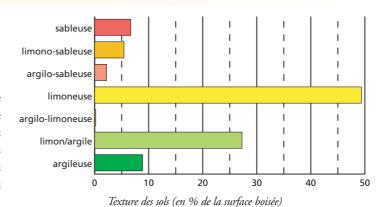
10

3.5 - Indices stationnels

- Texture

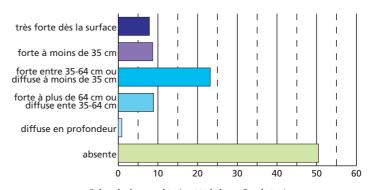
La texture des sols est principalement limoneuse (49 %), limoneuse sur argile (27 %), argileuse (9 %), sableuse (7 %), limono-sableuse (5 %) (cf. carte page 10).

Les limons, de taille intermédiaire entre celles des sables et de l'argile, sont d'origines diverses, ils peuvent provenir de l'altération de la roche en place ou avoir été déposés par les eaux ou par le vent. Des remaniements des horizons superficiels, naturels ou anthropiques, ont entraîné des mélanges de matériaux et des colluvionnements aux propriétés très variables.



- Hydromorphie

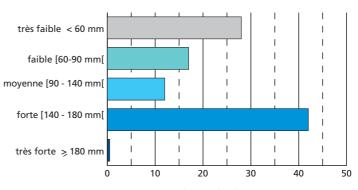
Les sols de l'Argonne présentent des traces d'hydromorphie dans la moitié des relevés mais seulement 17 % le sont à faible profondeur (en surface ou à moins de 35 cm). Ces relevés sont localisés principalement dans les cuvettes et les vallons, ou en bas de pente sur les colluvions (cf. carte page 10).



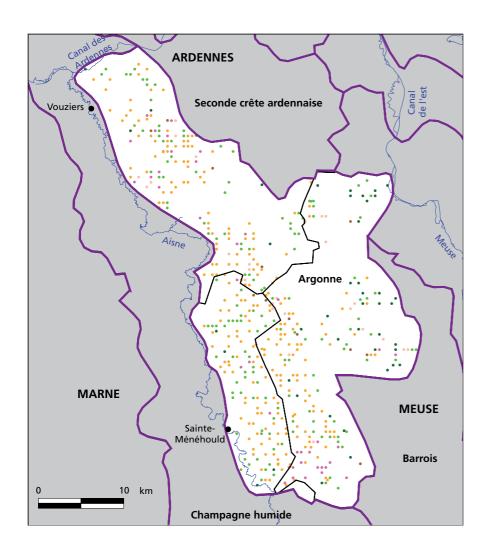
Sols et hydromorphie (en % de la surface boisée)

- Réserve utile

La réserve utile est variable suivant le matériau pédologique, elle est très faible sur les affleurements de gaize en haut de pente et sur les versants, ou lorsque la charge en cailloux est forte dans l'horizon proche de la surface, prospecté par les racines des arbres.



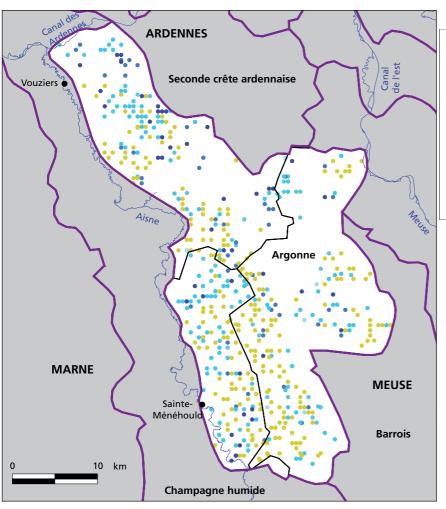
Réserve utile (en % de la surface boisée)



Texture

- absente
- sableuse
- limono-argileuse
- argilo-sableuse
- limoneuse
- argilo-limoneuse
- limon sur argile
- argileuse

Carte de répartition de la texture des sols de l'Argonne



10

Hydromorphie

- Hydromorphie
- très forte dès la surface
- forte à moins de 35 cm
- forte entre 35 et 64 cm ou diffuse à moins de 35 cm
- oforte à plus de 64 cm ou diffuse entre 35 et 64 cm
- diffuse en profondeur
- absente

La présence d'hydromorphie dans les sols de l'Argonne

4 - Bibliographie

BRUNO (E.), BARTOLI (M.), Premiers enseignements de l'utilisation du logiciel Ecoflore pour traiter les relevés botaniques de l'IFN, Revue Forstière Française, Vol. LIII, n° 3-4, 2001, p. 391-396.

IFN:

- Atlas forestier par région et département Nord-Est de la France, 1993, 119 p.;
- Cartes forestières au 1/200 000:
 - * *Ardennes*,1995,
 - * Meuse, 1991,
 - * Marne, 1997;
- Données écologiques et floristiques du troisième cycle d'inventaire ;
- Résultats des inventaires départementaux :
 - * Ardennes 3e inventaire, 1998, 179 p.,
 - * Meuse 3^e inventaire, 1998, 129 p.,
 - * *Marne 3^e inventaire*, 1991, 165 p.

MULLER (S.), HOREMANS (P.), et al., Les types de stations forestières de l'Argonne, CREUM, INPG, CRPF Lorraine-Alsace, 1993, 165 p.

Perrier (C.), Gaudin (S.), Guide pour l'identification des stations et le choix des essences en Argonne, à paraître

RAMEAU (J.C.), MANSION (D.), et al., Flore forestière française – Plaines et collines, Tome 1, IDF, 1989, 1785 p.

5 - Adresses utiles

Conseil régional de Champagne-Ardenne

5 rue de Jéricho

51 037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Tél.: 03 26 70 31 31

Site Internet: www.cr-champagne-ardenne.fr

Conseil régional de Lorraine

Place Gabriel Hocquard

BP 81004

57036 Metz cedex 1

Tél.: 03 87 33 60 00

Site Internet: www.cr-lorraine.fr

CRPF Champagne-Ardenne

6 place Sainte Croix

51 000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Tél.: 03 26 65 18 25

Site Internet: www.crpf.fr/crpfchampagne/index.html

CRPF Lorraine-Alsace

41, Avenue du Général de Gaulle

57050 LE BAN SAINT-MARTIN

Tél.: 03 87 31 18 42

Site Internet: www.crpf.fr/new/Bienvenue.htm

DRAF - SRFB - région Lorraine

4 rue Wilson

57046 Metz cedex

Tél.: 03 87 56 40 40

Site Internet: http://draf.lorraine.agriculture.gouv.fr/

DRAF - SRFB - région Champagne-Ardenne

Complexe agricole du Mont Bernard

Route de Suippes

51 037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Tél.: 03 26 66 20 40

Engref centre de Nancy

14 rue Girardet

54042 NANCY CEDEX

Tél.: 03 83 30 22 54

Site Internet: www.engref.fr/nancy.htm

ONF – Direction territoriale Champagne-Ardenne

10 rue Pasteur

BP 22

51 470 Sainte Memmie

Tél.: 03 26 21 89 10

Site Internet: www.onf.fr

ONF - Direction territoriale Lorraine

5 rue Girardet

CS 5219

54052 Nancy Cedex

Tél.: 03 83 17 74 00

6 - Annexes

6.1 - Liste des espèces indicatrices du guide triées par ordre alphabétique des noms français

Groupe	Nom français	Nom latin			Abonda	nce (%) *		
		(Flore Forestière Française)	1	2	3	4	5	Total
Н	Angélique sauvage	Angelica sylvestris	0,4	0,2				0,6
D	Aspérule odorante	Galium odoratum	1,7	5,0	0,8			7,4
С	Atrichie ondulée	Atrichum undulatum	9,7	6,4				16,1
Е	Benoîte commune	Geum urbanum	1,4	1,0				2,5
Α	Bourdaine	Frangula alnus	3,1	0,6				3,7
D	Brachypode des bois	Brachypodium sylvaticum	6,0	5,2	0,4			11,6
Е	Bugle rampante	Ajuga reptans	0,8					0,8
Α	Callune	Calluna vulgaris	4,8	3,7	1,0		0,2	9,7
G	Camérisier à balais	Lonicera xylosteum	0,6	0,4				1,0
С	Canche cespiteuse	Deschampsia cespitosa	8,5	16,3	2,7	0,2		27,7
Α	Canche flexueuse	Deschampsia flexuosa	8,9	12,2	2,5			23,6
F	Cardamine des prés	Cardamine pratensis	0,8	0,2	0,2			1,2
В	Chèvrefeuille des bois	Lonicera periclymenum	12,4	9,7	0,2			22,3
D	Circée de Paris	Circaea lutetiana	2,5	2,5	0,2			5,2
Н	Cirse maraîcher	Cirsium oleraceum	1,9	0,2		0,2		2,3
G	Clématite vigne blanche	Clematis vitalba	1,2	2,9	0,6			4,8
G	Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	1,7	2,1	0,6			4,3
А	Dicrane en balai	Dicranum scoparium	3,9	1,4				5,4
E	Épiaire des bois	Stachys sylvatica	4,5	3,9	0,4			8,9
Н	Eupatoire chanvrine	Eupatorium cannabinum	1,7	1,0	0,2			2,9
D	Euphorbe faux amandier	Euphorbia amygdaloides	0,2	0,6				0,8
D	Faux fraisier	Potentilla sterilis	1,0	0,8				1,9
D	Fétuque à feuilles de deux sortes	Festuca heterophylla	1,4	0,4				1,9
F	Ficaire fausse renoncule	Ranunculus ficaria	0,8	0,8	0,2			1,9
В	Fougère aigle	Pteridium aquilinum	5,4	12,4	7,2	3,7	2,7	31,4
С	Fougère femelle	Athyrium filix femina	6,8	5,0	0,2			12,0
С	Fougère mâle	Dryopteris filix-mas	9,3	9,1	0,4	0,2		19,0
D	Fraisier sauvage	Fragaria vesca	2,3	1,0				3,3
G	Fusain d'Europe	Euonymus europaeus	0,4	0,2				0,6
F	Gaillet gratteron	Galium aparine	0,6	0,6				1,2
С	Galeopsis	Galeopsis tetrahit	3,5	1,7	0,4			5,6
F	Géranium herbe à Robert	Geranium robertianum	2,7	2,3				5,0
В	Germandrée scorodoine	Teucrium scorodonia	8,7	5,2	0,4			14,3
E	Gouet tacheté	Arum maculatum	1,9	1,0				2,9
F	Groseillier rouge	Ribes rubrum	0,2					0,2
В	Houx	llex aquifolium	17,1	7,9				25,0
Α	Laîche à pilules	Carex pilulifera	5,4	5,0	0,2			10,5
D	Laîche des bois	Carex sylvatica	13,8	16,1	1,2		1	31,2
Н	Laîche des marais	Carex acutiformis	0,2				İ	0,2
I	Laîche des rives	Carex riparia	0,8					0,8
Н	Laîche espacée	Carex remota	1,0	2,7			İ	3,7
Н	Laîche pendante	Carex pendula	5,0	4,8	0,2			9,9
D	Lamier jaune	Lamiastrum galeobdolon	2,7	7,0	2,1	0,4	1	12,2

^{* 1 :} présence faible (ou <5 %) ; 2 : présence nette (ou 5-20 %) ; 3 : 25-50 % ; 4 : 50-75 % ; 5 : >75 %

Groupe	Nom français	Nom latin			Abondar	nce (%) *		
		(Flore Forestière Française)	1	2	3	4	5	Total
А	Leucobryum glauque	Leucobryum glaucum	2,5	2,3				4,8
F	Lierre terrestre	Glechoma hederacea	0,6	1,7	0,4	0,8		3,5
В	Luzule blanche	Luzula luzuloides	2,9	1,2				4,1
В	Luzule des bois	Luzula sylvatica	6,2	8,1	1,0			15,3
С	Luzule poilue	Luzula pilosa	5,8	6,0				11,8
I	Lysimaque des bois	Lysimachia nemorum	0,2					0,2
А	Mélampyre des prés	Melampyrum pratense	0,8	0,2				1,0
D	Mélique uniflore	Melica uniflora	0,8	1,0				1,9
G	Mercuriale pérenne	Mercurialis perennis		0,4				0,4
В	Millepertuis élégant	Hypericum pulchrum	1,0	1,0				2,1
E	Millepertuis velu	Hypericum hirsutum	2,5	0,6	0,2			3,3
D	Millet diffus	Milium effusum	6,4	8,5	0,2			15,1
F	Mnie ondulée	Plagiomnium undulatum	0,2	0,2				0,4
Α	Molinie bleue	Molinia caerulea	3,5	13,8	4,1	2,3	0,8	24,6
Α	Myrtille	Vaccinium myrtillus	1,4	7,6	4,5	0,8		14,5
В	Néflier	Mespilus germanica	0,6	0,6				1,2
Е	Ornithogale des Pyrénées	Ornithogalum pyrenaicum		0,2				0,2
F	Ortie dioïque	Urtica dioica	2,7	2,1	0,2			5,0
Н	Oseille sanguine	Rumex sanguineus	1,4	0,2	0,2			1,9
С	Oxalis	Oxalis acetosella	3,9	5,8	1,9	0,4		12,0
Е	Parisette	Paris quadrifolia	0,8					0,8
С	Polystic dilaté	Dryopteris dilatata	5,0	0,8				5,8
С	Polystic spinuleux	Dryopteris carthusiana	7,9	6,2	0,8			14,9
В	Polytric élégant	Polytrichum formosum	16,3	25,4	2,1			43,8
E	Primevère élevée	Primula elatior	2,9	0,8				3,7
G	Prunellier	Prunus spinosa	1,4	1,9	0,2			3,5
Н	Reine des prés	Filipendula ulmaria		0,2	0,2			0,4
D	Sceau de Salomon multiflore	Polygonatum multiflorum	1,2	0,8				2,1
С	Scrofulaire noueuse	Scrophularia nodosa	1,0					1,0
D	Stellaire holostée	Stellaria holostea	0,2	0,2				0,4
D	Sureau à grappes	Sambucus racemosa	1,4	0,4				1,9
F	Sureau noir	Sambucus nigra	0,2	0,2	0,2			0,6
G	Troène	Ligustrum vulgare	2,9	2,1	0,4			5,4
E	Véronique petit chêne	Veronica chamaedrys	0,2					0,2
G	Viorne lantane	Viburnum lantana	0,4	0,4				0,8

^{* 1 :} présence faible (ou <5 %) ; 2 : présence nette (ou 5-20 %) ; 3 : 25-50 % ; 4 : 50-75 % ; 5 : >75 %

ensemble de types de stations	A: aulnaie- frênaie	B, SG	B : chênaie pédonculée	ie Se	·					C:h	êtraie-c	C : hêtraie-chênaie sessiliflore	sessilifi	ore .						
groupe de stations	¥	B1		B2	ت ت		23	,	ຮ		2					S				
type de station		ત્વ	p		rd .	q		83	م	ပ	æ	۾	æ	q	ပ	p	υ	44	50	4
position topographique	vallon	v colline	vallon ou colline périphérique		colline périphérique		colline péri- phérique	pla	plateau ou colline		colline périphérique	ne śrigue	plateau		haut vers. Nord	haut versant Sud	1,	v	vallon ou bas de versant	ant .
sol substrat	alluvions	Gault	ıļt		Calcaire portlandien		Gault	liil	limons		sables	S. S				gaize		_		ł
type d'humus	hydromull	mull eu-méso	mull	moder	mull eutr.	mull měso.	mull eu-méso	mull méso.	mull	mull	mull I	mull-	mull	dys-	mull- moder	dys-	mor	mull	moder	mor
type de sol	gley	pélosol ou sol à pseudogley	ol ou à ogley	pseudo		sol brun modal		VD -	sol lessivé l gloss.			sol brun acide	S &	122		sol podzo- podzol ligue	odzol	sol	sol colluvial	ाह
hydromorphie	‡	+	+	+			Г			-										
groupes écologiques 1 - hygrophiles			•																	
2 - nitratophiles			4.4.4.						•				<u> </u>				•	:		
3 - hygroclines					::	1	1		:		1						•	:		
4 - calcicoles	1 1 1 1						1	:: :1 :1	:								- `			
5 - neutrophiles du mull				:1					İ				•		•		П			
6 - neutro-acidoclines				·			4							:	i	:			1	;
7 - neutrophiles tolérantes														1	\top	+				
8 - acidoclines		::	1			İ		-4- 		İ	1					\top				
9 - acidophiles													1				İ			
importance spatiale	AR	AF	AR	R	AR	×	AF	AR	T.	AR	~	ద	AF	<u>F</u> .	AF	<u>[</u>	AF	AF	AR	AR

Source : Les types de stations forestières de l'Argonne

NOTES

NOTES

Direction Château des Barres 45290 Nogent-sur-Vernisson Téléphone : 02 38 28 18 00

Télécopie : 02 38 28 18 29 Courriel: nogent@ifn.fr



www.ifn.fr

Échelon interrégional de Nancy 14 rue Girardet - CS 4216 54042 Nancy cedex

Téléphone. : 03 83 30 99 30 Télécopie : 03 83 30 99 37 Courriel: nancy@ifn.fr